

Savoirs locaux, recherche et développement¹

Fritz DESHOMMES²

Je suis très heureux de participer, au nom du Conseil Exécutif de l'UEH et en partenariat avec le Bureau Caraïbe de l'AUF, à l'ouverture de la Quinzaine de la Francophonie, Édition 2013. Je suis d'autant plus heureux que cette cérémonie correspond également au lancement d'un vaste programme de recherche qui nous tient à cœur à l'UEH : l'identification, la validation et la valorisation des savoirs et des savoir-faire locaux haïtiens.

Qui sommes-nous vraiment ? Pourquoi avons-nous l'impression d'habiter dans deux pays différents, dans deux mondes différents ? Pourquoi le légal ne correspond pas toujours au réel ? Pourquoi les politiques publiques paraissent trop souvent ne pas tenir compte des vrais problèmes que confrontent la majorité des citoyens ? Comment vivons-nous réellement ? Comment expliquer qu'avec un taux aussi faible de policiers, la violence dans notre monde rural n'est pas plus étendue ? Quelle est la rationalité et la pertinence de ces pratiques, de ces connaissances, de ces modes de vie qui paraissent pour le moins singuliers ou non conventionnels et qui caractérisent l'existence de la plupart de nos compatriotes ? Ils sont tellement présents et se retrouvent dans tous les

1 Mot de lancement sur les tables rondes des savoirs locaux.

2 Vice-Recteur à la Recherche (UEH).

domaines de la vie courante : la santé, l'économie, la justice, etc. Faut-il les encourager, les promouvoir, les valoriser ? Ou faut-il les rejeter, les interdire ? Autant de questionnements autant de problématiques et d'autres encore que ce programme de recherche devrait aborder dans un esprit d'ouverture, de tolérance mais aussi de vigilance scientifique et éthique et dans la perspective de recherche de solutions concrètes, de quête d'innovation et d'un véritable développement endogène.

Cela dit, il faut reconnaître d'entrée de jeu que la question des savoirs locaux est encore sujette à débats. Pour dire la même chose, on utilise diverses dénominations : savoirs autochtones, savoirs ancestraux, savoirs traditionnels, savoirs populaires. Quelle que soit l'appellation retenue, on ne peut ignorer certaines interrogations que suscite le concept lui-même.

Peut-on reconnaître le statut de savoir à des pratiques somme toute utilitaires mais qui seraient loin de résister aux exigences du raisonnement, de la rationalité, de la démonstration, lesquels constituent l'apanage de la science, le vrai savoir ? En s'engageant dans les savoirs locaux, ne risque-t-on pas de s'enfoncer dans le particulier, l'anecdotique, le descriptif alors que nous devons tendre à l'universel, le systématique, l'analytique ? Et puis ne devrions-nous pas nous orienter vers la modernité, l'up-to-date, au lieu de nous en tenir à l'archaïque, au traditionnel ?

Certes des voix prestigieuses, comme celle de Claude Lévy-Strauss, ont tenté de convaincre de la pertinence, de l'utilité des savoirs locaux ainsi que de leur filiation à la science. Mais il faudra attendre le Sommet de la Terre à Rio en 1992 pour assister à un véritable tournant quant à l'attitude par rapport à ces savoirs, en termes de reconnaissance formelle et juridique. Une déclaration et 3 Conventions au même moment disent toute l'importance et toute la nécessité de ces connaissances pour l'environnement, pour la santé, pour la survie d'un nombre incalculable de peuples, d'espèces de la faune et de la flore mondiales, mais aussi de langues, de cultures. Aujourd'hui on ne compte plus les instruments juridiques qui reconnaissent et protègent les droits des peuples autochtones ou indigènes à leurs savoirs, à leurs ressources, à leur

culture, à leur langue, à leur mode de vie et qui les considèrent comme indispensables à l'équilibre et à la survie de l'humanité dans tous les domaines.

La révolution verte, les mégaprojets agricoles et leurs effets pervers, sur l'érosion génétique, sur l'environnement, sur l'exclusion des agriculteurs, sur la sécurité alimentaire, apportent de l'eau au moulin des savoirs locaux, eux-mêmes reconnus pour leur apport bénéfique à la conservation des ressources naturelles, à la biodiversité, à l'inclusion.

Sans compter les filiations – pas toujours reconnues mais toujours présentes – entre la découverte de nouvelles molécules, de nouveaux médicaments et les savoirs traditionnels et les ressources biologiques associées. Même s'il faudra du temps pour que les multinationales bénéficiaires soient portées à les reconnaître ouvertement et à dédommager les communautés concernées. Sans compter l'engouement récent pour les produits naturels qui oriente naturellement vers l'expérience et la sagesse des porteurs de ces savoirs autochtones. Ce qui fait qu'aujourd'hui la solidité de ces savoirs, leur pertinence et leur apport à la science universelle sont de plus en plus reconnues et assumées. De plus en plus, on parle de la nécessité de les regarder avec des yeux libres de préjugés et de les intégrer à la science conventionnelle.

En Haïti, indépendamment de nos croyances, nous utilisons allégrement ces savoirs et savoir-faire sans nous embarrasser de questionnements sur leur validité scientifique. A un degré ou à un autre nous sommes touchés par la médecine traditionnelle, nous parlons créole, nous bénéficions des pratiques culturelles particulières de nos producteurs agricoles ainsi que des spécialités culinaires de nos cordons bleus, pour ne citer que cela.

Mais qu'en savons-nous vraiment ? Avons-nous cherché à les comprendre, à les évaluer, à en mesurer la portée ? Avons-nous suffisamment réfléchi à ce que nous pourrions tirer :

- de toutes ces capacités développées à produire absolument et naturellement bio ?
- de cette maîtrise de la flore, de la faune et du corps humain qui permet de prévenir, de soulager et de guérir ?

- de ces procédés originaux de conservation et de transformation de produits agricoles ?

Avons-nous suffisamment réfléchi sur ce que nous pourrions en tirer en termes de production, de consommation locale et d'exportation d'aliments sains, de médicaments naturels, de traitements innovants et valides mais aussi d'apports aux savoirs de l'humanité.

Se pourrait-il que :

- la prise en compte de ces règles différentes de droit, inventées dans des situations concrètes, inconnus du droit positif ;
- la compréhension de l'économie réelle, de celle dite informelle, la pénétration de sa logique, de ses ressorts particuliers ;
- l'acceptation de langue nationale ;

constituent autant de conditions permettant de lever les blocages qui empêchent à notre société de se parler, de se comprendre, et de regarder dans la même direction ? Et que savons-nous de l'action de ces multinationales, de ces universités et centres de recherche étrangers qui viennent, observent, enquêtent, et font, à partir de nos propres savoirs ancestraux et de nos propres ressources, les découvertes les plus rentables sans que nous ne nous rendions en compte, sans que nous ayons la possibilité de réclamer notre part de royalties et de prestige scientifique ?

Ce sont autant de paris, autant de défis, d'attentes, et aussi d'espérances qui motivent la conception de ce projet de recherche ainsi que la satisfaction que nous éprouvons à le lancer aujourd'hui à travers cette série de tables rondes et de conférences. Plus d'une quarantaine de panélistes sont mobilisés en la circonstance. Ils abordent divers aspects des savoirs locaux, de la médecine traditionnelle aux arts martiaux, en passant par les techniques culturelles, le droit coutumier, sans oublier bien entendu le créole, les formes et méthodes de communication en milieu rural, les formes traditionnelles de transmission de connaissances, etc. Un menu riche, qui devrait nous permettre d'atteindre les objectifs de cette première phase du programme qui sont de sensibiliser, de motiver,

de clarifier, de susciter des intérêts ou même des vocations pour ce thème tellement important.

C'est pour nous l'occasion de présenter nos sincères remerciements aux panélistes pour leur disponibilité, leur compréhension, leur intérêt et bien entendu la spontanéité avec laquelle ils ont répondu à notre appel. Des remerciements très spéciaux au Bureau Caraïbe de l'AUF qui nous offre aujourd'hui l'opportunité de donner à l'initiative toute la dimension et toute l'ampleur qu'elle mérite. A ce sujet, je tiens à souligner combien nous sommes heureux de lancer ce programme dans le cadre de la Quinzaine de la Francophonie. Pas seulement pour la qualité de la plateforme offerte. Mais aussi pour qu'il soit clair par ailleurs que notre combat en faveur du créole, en faveur de l'académie du créole haïtien, en faveur de son intronisation comme langue officielle de la CARICOM ne doit pas être interprété comme un combat contre la langue française qui nous unit aujourd'hui dans la francophonie. De même notre option de promouvoir la médecine traditionnelle ne devrait pas être vue comme un rejet de la médecine conventionnelle.

C'est pour nous l'occasion de clarifier notre vision de notre insertion au monde international, de notre appartenance à des regroupements régionaux, à des associations et à des organisations internationales. Nous pensons que comme pays ou comme université, pour que notre participation soit bénéfique à nous-mêmes et à nos partenaires, nous devons nous assumer, nous présenter comme nous sommes, avec nos caractéristiques intrinsèques, notre essence propre. Le lancement de ce programme dans le cadre de la Francophonie illustre bien cette vision car non seulement il peut en découler une meilleure connaissance de notre pays, de ses richesses, de ses capacités mais également les recherches entreprises pourraient permettre de produire ou de valider des savoirs qui augmentent le stock de connaissances de l'humanité. Pour notre pays et pour l'AUF une entreprise gagnant-gagnant.

A ce sujet, nous tenons à rendre hommage aux dirigeants du Bureau Caraïbe de l'AUF qui ont bien compris cette vision, qui est d'ailleurs celle de la francophonie plurielle, de sa diversité culturelle et qui n'ont pas hésité à la mettre en œuvre en cette occasion.

A tous, je souhaite, au nom du Conseil Exécutif de l'UEH, une excellente Quinzaine de la Francophonie.